

Taux d'effort énergétique moyen pour les déplacements domicile-travail en 2008¹

Taux d'effort énergétique (TEE) :

Ce sont les dépenses en énergie rapportées aux ressources du ménage.
Dans cette étude, ce taux correspond au pourcentage du revenu médian dédié aux énergies pour les déplacements domicile-travail.

Vulnérabilité énergétique :

Cette étude révèle que **les ménages les plus vulnérables en Rhône-Alpes sont ceux dont le taux d'effort énergétique est supérieur ou égal à 3,5 %.**

Méthodes et sources

La méthode et les sources utilisées sont récapitulées ainsi :

$$\frac{\text{Coût énergétique pour les déplacements domicile-travail}}{\text{Revenu médian}} \times 100 = \text{TEE pour les déplacements domicile-travail}$$

INSEE RP 2007 + exploitation SOeS

INSEE RP 2008

Par ménage
Dans chaque commune

La prise en compte des déplacements domicile-travail est primordiale dans l'étude de la vulnérabilité énergétique. En effet, ce sont les déplacements pour lesquels les ménages ont le moins d'adaptabilité ; ils sont donc plus vulnérables pour ce type de déplacements que pour les déplacements de loisirs par exemple. La dépense énergétique est la plus importante à prendre en compte puisque c'est la dépense la moins élastique : les ménages sont soumis au prix du pétrole alors que l'achat et l'entretien d'une voiture est négociable par exemple

Hypothèses

- Les revenus manquant pour quelques communes sont pris au canton correspondant.
- Le nombre de jours de travail par an est de 200 (qui est un arrondi de $(5/7) \times 365.25 - 30 - 5 \times 7 = 196$, en comptant 5 semaines de vacances et 2.5 jours de RTT par mois)
- Les revenus étant disponibles sur l'INSEE par ménage, les km parcourus sont donc ramenés au ménage également, en les multipliant par la part d'actifs moyenne par ménage pour chaque commune
- Le prix du carburant est pris à 1 €/L pour éviter les fluctuations entre diesel et essence
- La consommation d'une voiture, diesel ou essence, est prise à 6.8 L / 100 km
- Le nombre d'aller-retour pour les déplacements domicile-travail est de 1 par jour,
- Les véhicules pris en compte sont les voitures, les camions et les fourgonnettes
- Les kilomètres des chauffeurs routiers ne sont pas comptabilisés
- Les individus pris en compte sont les actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi
- Les kilomètres des individus travaillant dans la même commune que leur commune de résidence sont considérés comme nuls

¹ source : rapport M.Bourrat dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie Rhône Alpes – août 2011

Résultats pour la Savoie

Voir carte « Taux d'effort énergétique moyen par ménage pour les déplacements domicile-travail en Savoie en 2008 »

Rappel : le coût de référence du carburant est de 1€/litre (valeur 2008)

En dépassant le seuil de 3,5 %, **24,3 % des communes de Savoie sont en situation de vulnérabilité énergétique pour les déplacements domicile-travail** (74 sur 305).

Ce sont essentiellement les communes périurbaines, dépendantes de l'attractivité des agglomérations de Chambéry-Aix les Bains, Grenoble et Lyon : Avant Pays Savoyard, Bauges, Chartreuse, Gelon-Coisin.

23 communes dépassent le seuil de 5% de vulnérabilité.

En effectuant une prospective sur une hausse de carburant à 1,5€ à revenus constants :

- 61,6% des communes de Savoie sont en situation de vulnérabilité énergétique pour les déplacements domicile-travail (
- parmi celles-ci, 19 communes (soit 6,2%) dépassent le seuil des 10 %.

En effectuant une prospective sur une hausse de carburant à 2€ à revenus constants :

- 79% des communes de Savoie sont en situation de vulnérabilité énergétique pour les déplacements domicile-travail (
- parmi celles-ci, 36 communes (soit 11,8%) dépassent le seuil des 10 %.